

## Français condamné au Burundi : Paris convoque l'ambassadeur burundais

ARIB News, 28/07/2011 – Source France Diplomatie L'ambassadeur du Burundi en France, Gaspard Musavyarabona, a été convoqué mercredi au ministère des Affaires étrangères après la condamnation pour viols au Burundi d'un Français dans un dossier marqué par des "incohérences", a annoncé jeudi le Quai d'Orsay. Hervé Ladsous, directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères Alain Juppé, a fait part à l'ambassadeur "de notre vive inquiétude après la condamnation en première instance de notre compatriote Patrice Faye à 25 ans de prison", a déclaré Bernard Valero, porte-parole du ministère.

"Nous nous interrogeons notamment sur les incohérences du dossier et les manquements graves de la procédure, notamment le maintien en détention de M. Faye au-delà du terme légal et l'impossibilité pour lui de suivre correctement les débats", a précisé le porte-parole. "Tout État qui se veut démocratique doit respecter le droit à un procès équitable", a-t-il ajouté. Burundi - Liberté des médias Le directeur de cabinet du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères européennes, a convoqué l'ambassadeur du Burundi en France le 27 juillet pour lui faire part de notre vive inquiétude après la condamnation en première instance de notre compatriote Patrice Faye à 25 ans de prison. Nous nous interrogeons notamment sur les incohérences du dossier et les manquements graves de la procédure, notamment le maintien en détention de M. Faye au-delà du terme légal et l'impossibilité pour lui de suivre correctement les débats. Tout État qui se veut démocratique doit respecter le droit à un procès équitable. La France souhaite maintenir sa coopération avec le Burundi. Elle attend des autorités de ce pays amical qu'elles respectent les libertés publiques et la bonne gouvernance. C'est ce qui a été rappelé à l'ambassadeur. Nous sommes en contact étroit avec la famille de M. Faye. Bernard Valero, Porte-parole, le 28/07/2011 Source : France – Ministry of Foreign Affairs